

**Cet appel à propositions a été traduit pour faciliter la tâche des candidats potentiels.  
Veuillez noter que toutes les candidatures doivent être soumises en anglais.**

**Défi Botnar pour la sécurité routière des enfants**  
Subventionné par la Fondation Botnar et géré par  
le Partenariat mondial pour la sécurité routière

## **APPEL À PROPOSITIONS**

**7 juin 2017**

### **Le Défi**

Chaque année, les accidents de la route entraînent plus de 1,25 million de décès et plus de 50 millions de blessés graves dans le monde entier. Les blessés et les tués dans les accidents de la route ont un impact considérable sur les individus de moins de 18 ans qui représentent plus de 186 000 décès sur les routes par an. La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant de 1989 stipule que chaque enfant a le droit de recevoir la protection et les soins nécessaires à son bien-être. Il est notamment possible d'y parvenir en s'attaquant à l'épidémie d'enfants tués sur les routes à l'échelle mondiale.

L'Organisation mondiale de la santé a récemment publié un module technique sur la sécurité routière, intitulé Sauver des VIES, qui fournit un inventaire fondé sur des données factuelles d'interventions prioritaires susceptibles de faire baisser le nombre de morts et de blessés sur les routes. Ces interventions sont cruciales aux niveaux national et local. Elles comprennent notamment :

- Réduction de la vitesse ;
- Application de la législation routière fondée sur des données factuelles ;
- Encadrement de la sécurité routière ;
- Amélioration et prise en charge des soins après un accident ;
- Amélioration de la conception des infrastructures ; et
- Mise en place de normes de sécurité des véhicules.

Pour parvenir à la réduction durable du nombre de tués et de blessés sur les routes, il est important d'adopter une approche fondée sur des données factuelles rassemblant les gouvernements, la société civile et le secteur privé. Les candidats sont invités à lire attentivement le module technique sur la sécurité routière de l'Organisation mondiale de la santé

([http://www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/publications/road\\_traffic/save-lives-package/en/](http://www.who.int/violence_injury_prevention/publications/road_traffic/save-lives-package/en/)).

# Botnar

## Child Road Safety Challenge



Le Défi Botnar pour la sécurité routière des enfants recherche des propositions de la part de consortiums représentant les partenaires des États, de la société civile et du secteur privé pour traiter les problèmes de la sécurité routière qui affectent les enfants en Inde, au Mexique, en Roumanie, en Afrique du Sud, en Tunisie et au Vietnam. Ce défi présente les caractéristiques uniques suivantes :

- Les candidats retenus sont en concurrence pour obtenir un financement d'un montant maximum de 400 000 francs suisses (CHF) pour des projets de deux ans. Il sera également possible d'obtenir une subvention pour trois années supplémentaires pour un montant maximum de 1 000 000 CHF pour la durée totale de cinq ans. Pour en savoir plus, cliquez sur le bouton « Qui peut présenter sa candidature » ci-dessous ;
- Pour être éligibles, les candidatures doivent être soumises par un consortium de partenaires représentant l'État et la société civile, avec une participation du secteur privé. Ces candidatures doivent traiter les problèmes de sécurité routière dans les villes ayant des populations comprises entre 200 000 et 1 million d'habitants dans les pays suivants : Inde, Mexique, Roumanie, Afrique du Sud, Tunisie et Vietnam ;
- L'objectif du Défi est de créer une Communauté et de l'impliquer dans le processus d'examen des candidatures. Que vous soyez candidat ou simplement intéressé par la sécurité routière des enfants, vous aurez la possibilité de participer à l'examen des candidatures, à condition que vous vous inscriviez sur le site. Si ce thème vous intéresse, veuillez vous inscrire dès maintenant ! Pour en savoir plus, cliquez sur le bouton « Processus d'évaluation » ci-dessous.

Les candidats trouveront toutes les informations nécessaires dans les documents téléchargeables ci-dessous. Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le **4 août 2017 à 23 h 59 GMT**.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante

[botnarchallenge@innocentive.com](mailto:botnarchallenge@innocentive.com)

### À propos du Défi

Le Défi Botnar pour la sécurité routière des enfants (« Le Défi ») est un projet de la Fondation Botnar, une fondation caritative basée en Suisse dont le but principal est de soutenir les besoins fondamentaux des enfants dans le monde entier. Le Défi est conçu pour répondre aux problèmes locaux de sécurité routière qui touchent les enfants de petites et moyennes villes dans six pays prioritaires, avec des interventions pratiques, innovantes et fondées sur des données factuelles. Le Défi est géré par le Partenariat mondial pour la sécurité routière, un programme hébergé au secrétariat de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève, en Suisse.

### Quels pays et villes sont éligibles pour présenter leur candidature ?

Les candidatures qui abordent les problèmes de sécurité routière dans les villes ayant des populations comprises entre 200 000 et 1 million d'habitants seront acceptées pour les pays suivants : Inde, Mexique, Roumanie, Afrique du Sud, Tunisie et Vietnam.

# Botnar

## Child Road Safety Challenge



### Qui peut présenter sa candidature ?

Les consortiums multisectoriels qui représentent une agence gouvernementale locale et au moins une organisation de la société civile peuvent soumettre des propositions au Défi à l'intérieur des paramètres suivants:

- Les organisations gouvernementales doivent avoir une autorité compétente sur la politique de sécurité routière et / ou sur sa mise en œuvre. Les organismes militaires ne sont pas éligibles à cet appel.
- Les organisations non-gouvernementales (y compris, mais pas seulement, les organisations de la société civile et les établissements d'enseignement) doivent pouvoir démontrer leur expérience dans la mise en œuvre de la sécurité routière, de la santé publique, des droits de l'enfant ou d'autres projets pertinents.

En outre,

- les propositions du consortium doivent inclure au moins un partenaire du secteur privé qui puisse créer une valeur partagée en tirant parti de la capacité et de la compétence de l'organisation à contribuer à la proposition. Toutefois, le financement ne sera pas mis à la disposition du partenaire du secteur privé du consortium.
- Les partenaires gouvernementaux ne doivent pas rechercher des fonds pour dupliquer ou externaliser le travail que l'organisation est chargée d'effectuer ou pour lequel elle dispose des capacités et ressources. Les fonds du Défi doivent servir à répondre aux pénuries de ressources et de compétences de l'organisation et sont essentiels pour résoudre le problème de la proposition.
- Les partenaires du consortium de la société civile doivent être des entités juridiques enregistrées dans le pays d'exécution du projet, susceptibles de conclure des accords contractuels, de recevoir des fonds étrangers et d'assumer des obligations juridiques et financières.
- Les partenaires du consortium des gouvernements et de la société civile ne peuvent pas bénéficier d'un soutien financier provenant des industries suivantes : alcool, armes à feu, pornographie ou tabac. Les partenaires du consortium du secteur privé ne peuvent provenir des industries suivantes : alcool, armes à feu, pornographie ou tabac.
- Le Défi Botnar pour la sécurité routière des enfants ne subventionne pas les personnes physiques.

### Quel type de projet sera financé ?

Les propositions doivent comprendre des preuves et des données qui permettent d'identifier un problème communautaire de sécurité routière qui touche les enfants. Elles doivent également traiter le problème à l'aide d'interventions innovantes fondées sur des données factuelles. Les candidats sont invités à lire attentivement le module technique sur la sécurité routière de l'Organisation mondiale de la santé

([http://www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/publications/road\\_traffic/save-lives-package/en/](http://www.who.int/violence_injury_prevention/publications/road_traffic/save-lives-package/en/)).

Tout en intégrant les recommandations techniques de l'Organisation mondiale de la santé, les projets peuvent comporter les éléments suivants :

- Collaboration tripartite entre le gouvernement local, la société civile et le secteur privé
- Approche pratique, innovante et fondée sur des données factuelles pour résoudre un problème spécifique de sécurité routière

- Inclusion d'un élément traitant le contexte local de la politique de sécurité routière (renforcement ou mise en œuvre des politiques)
- Participation active des enfants, les principaux bénéficiaires du projet
- Plan solide de suivi et d'évaluation pour tirer des enseignements du projet

### **Quelle est la durée des projets du Défi ?**

Les propositions des consortiums choisies pour le financement dans le cadre du Défi Botnar pour la sécurité routière des enfants recevront une subvention initiale pendant deux ans avec la possibilité de recevoir un financement pendant trois autres années. Les projets devraient commencer au premier trimestre de 2018.

### **De quel montant de financement un projet peut-il bénéficier ?**

Les propositions des consortiums peuvent être soumises pour un montant maximal de 400 000 francs suisses (CHF) pour un projet de deux ans. Bien que les propositions initiales soient soumises par le consortium du projet, les fonds seront fournis indépendamment à chaque partenaire du consortium. Les projets des consortiums retenus auront la possibilité de bénéficier de 3 années supplémentaires de réinvestissement pour un investissement total de 5 ans et ce jusqu'à 1 000 000 CHF.

Les demandes de financement doivent correspondre à la portée du projet, au problème de sécurité routière que la proposition cherche à résoudre et au nombre de partenaires de mise en œuvre. Le caractère raisonnable des coûts est un facteur qui entre dans l'examen des propositions.

### **Comment les propositions des consortiums seront-elles sélectionnées ?**

Les propositions passeront par quatre étapes de sélection.

- Première étape : Les membres communautaires du Défi et les évaluateurs techniques du Partenariat mondial pour la sécurité routière examineront les propositions pour vérifier qu'elles sont innovantes, dans l'intérêt des enfants et qu'elles reflètent des interventions approuvées et basées sur des données factuelles. Les propositions qui répondent à ces critères de base passeront à la Deuxième étape.
- Deuxième étape : Les candidats qui réussissent la Première étape recevront des retours d'information de la part des membres communautaires et des évaluateurs techniques du Partenariat mondial pour la sécurité routière. Les candidats bénéficieront d'un délai supplémentaire pour envisager et incorporer les retours d'information dans leur proposition finale.
- Troisième étape : Les propositions finales seront évaluées par un groupe d'experts internationaux sur la base des critères suivants :
  - Potentiel de réduction des tués et blessés sur les routes (25 %)
  - Conception de projet (25%)
  - Collaboration et partenariat (15 %)
  - Plan de suivi et d'évaluation (15 %)
  - Capacité des organisations des candidats à entreprendre le travail proposé (10 %)
  - Budget et caractère raisonnable des coûts (10 %)

# Botnar

## Child Road Safety Challenge



Les propositions sélectionnées par le groupe d'experts internationaux entreront alors dans un processus de négociation avec le Partenariat global pour la sécurité routière permettant d'améliorer davantage le projet final. Dans le cadre de ce processus de négociation qui devrait être achevé entre septembre et décembre, un membre du personnel du Partenariat global pour la sécurité routière se rendra sur place. Les représentants de chaque consortium seront invités à Bâle, en Suisse, en février 2018 pour faire une présentation au Conseil d'administration de la Fondation Botnar. Les décisions finales de financement seront prises en février 2018 et les projets pourront commencer le 1<sup>er</sup> avril 2018.

### Qui peut participer à l'examen communautaire ?

Que vous soyez candidat ou simplement intéressé par la sécurité routière des enfants, nous voulons savoir ce que vous pensez des candidatures soumises. L'examen communautaire devrait débuter le 8 août et vous serez invité à fournir des retours d'information brefs sur les candidatures. Veuillez vous inscrire sur le site dès que possible pour pouvoir participer! Des instructions plus détaillées seront données à l'approche de la date de début.

### Dates principales :

- **7 juin 2017** – Lancement du Défi
- **4 août 2017 à 23 h 59 GMT** – Date limite de soumission des candidatures.
- **22 août 2017** – Les candidats qui réussissent l'étape initiale d'éligibilité et l'examen technique recevront des retours d'information de la part de la communauté du Défi et du Partenariat mondial pour la sécurité routière. Ils envisageront alors ces commentaires et les incorporeront dans leurs propositions finales.
- **Du 22 août au 15 septembre 2017** – Le Défi est ré-ouvert pour permettre aux candidats d'améliorer leurs candidatures
- **15 septembre 2017 à 23 h 59 GMT** – Date limite définitive de soumission des candidatures.
- **Du 18 au 29 septembre 2017** - Les candidatures sont examinées par un groupe d'experts internationaux.
- **2 octobre 2017** - Les candidats retenus reçoivent l'approbation de financement préliminaire et commencent les négociations pour les candidats sélectionnés.
- **Février 2018** – Les candidats sont invités à Bâle, en Suisse pour faire leur présentation finale au Conseil de la Fondation Botnar. Ils recevront alors la décision finale de financement.